



Publication
éditée par le
Collectif des
Retraités.es
CGT du
Mâconnais,
Clunyois,
Tournugeois

Syndicat CGT
des Retraités.es
Place des Cordeliers,
71000 MACON

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi
du mois
de 14h30 à 17h.

06 83 46 59 08.

multipro-
retraitescgt.macon
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directeur de
publication

J. PERRIN

Responsable
rédaction

M.FREMY

La réforme des retraites, invitée à notre mobilisation du 29 septembre

Après les multiples actions des retraités, le gouvernement, a été obligé de voter l'augmentation des pensions de base de 4%. Cela ne fait pas le compte par rapport à l'inflation et à la non-rétroactivité mais c'est toujours ça de gagné.

L'annonce de concertation pour la Réforme des Retraites, le jour de notre mobilisation du 29 passe mal à la CGT car la volonté du gouvernement est de reporter à terme à 65 ans l'âge légal de départ en retraite et la suppression des régimes spéciaux.

C'est une réforme idéologique

Selon le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites le système est excédentaire en 2021 de 900 M€ et de 3,2 Mds€ pour 2022. Pourtant, le gouvernement veut passer sa réforme en force et en urgence, contre l'avis des syndicats, des Français et même du patronat.

Où est l'urgence ? Le retour à l'équilibre du système des retraites est acté par le rapport annuel du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) publié mi-septembre qui dément les projections de déficit du gouvernement.

À croire le service rattaché à Matignon, le système pourrait de nouveau passer dans le rouge à partir de 2023 sur plus d'une décennie !!!!

« Le COR calcule pourtant que la part des pensions

autour de 14% sur la période », souligne Victor Duchesne, conseiller confédéral CGT sur les questions de Sécurité sociale.

Les syndicats ont affiché un front commun contre le projet. Même le patronat a opposé une fin de non-recevoir, conscient de la colère sociale qui gronde.

L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC avec l'Unsa, la FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse, réunies le 3 octobre à Bagnolet, a pris acte de la volonté du gouvernement d'ouvrir des consultations concernant notre système de retraite.

En premier, elles réaffirment qu'elles sont fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite et à une augmentation de la durée de cotisation

Attachées au système par

et d'usure au travail, de transition emploi retraite et de fins de carrière, d'emploi des seniors, de minimum retraite, de financement du régime et d'égalité femme/homme.

Pour la CGT, les solutions pour accroître les ressources des caisses de retraite et équilibrer le système sont très simples :

- ♦ Il faut augmenter les salaires,
- ♦ développer l'emploi stable et qualifié,
- ♦ cesser de multiplier les exonérations de cotisations sociales.
- ♦ Et dans la Fonction Publique, revaloriser le point d'indice et embaucher massivement dans les services publics, nécessaires pour répondre aux besoins des citoyens.

Sur ces questions, les organisations syndicales travailleront ensemble pour



répartition, les organisations syndicales se disent ouvertes pour mener des concertations qu'elles souhaitent loyales et transparentes pour plus de justice sociale.

Le Collectif des retraités.es CGT
du bassin mâconnais

LES RETRAITÉ.ES DONNENT DE LA VOIX

18 MAI: DÉLÉGATION DES RETRAITÉ.ES CGT DE LA RÉGION À LA CARSAT À DIJON

La délégation des retraité.es des 4 départements de Bourgogne Franche-Comté a déposé auprès du Président et du Directeur Général de la CARSAT à Dijon les premières 1055 cartes pétitions dont 167 recueillies par notre syndicat. Dans d'autres régions une même initiative a eu lieu. 20 000 pétitions ont été



déposées.

Pour la CGT, un bulletin de pension papier c'est un droit à l'information et à la citoyenneté.

Pour vérifier sur sa pension les taux de la Cotisation Sociale Généralisée (CSG), de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA), de la Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) et le Revenu prélevé à la Source ou IR, il faut en être informé.

Mais il faut aller sur internet et savoir naviguer. Or 30% des retraité.es ne recourent pas au numérique pour diverses raisons.

Ne pas avoir accès à ses droits est une atteinte à la démocratie et à la citoyenneté. **Pour la CGT,**



31 MAI: LES RETRAITÉ.ES CGT, FO, FSU et LSR FACE AUX CANDIDAT.ES AUX LÉGISLATIVES 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION.

Les retraité.es des 9 organisations syndicales et associatives qui mènent des actions ensemble depuis plusieurs années comme dernièrement les 2 décembre 2021 et le 24 mars 2022 ont décidé de rencontrer les candidat.es aux législatives pour faire connaître leurs besoins, leurs revendications et informer la population des réponses apportées s'ils, elles, étaient élu.es. Sur Mâcon, CGT, FO, FSU et LSR avaient invité des candidat.es.

Par voix de presse et tracts nous avons rendu compte des échanges avec LR et NUPES qui seul.es avait répondu à notre invitation.



DÉFENSE DU DROIT À L'IVG

2 juillet à l'appel de Femmes Solidaires, 80 personnes ont manifesté pour soutenir les femmes américaines dont la Cour Suprême a interdit et criminalisé l'IVG. **Mais aussi pour demander que le droit à l'IVG soit inscrit dans notre constitution.**

La CGT était partie prenante des mobilisations à Paris comme dans d'autres régions en France.

À Mâcon, les retraité.es de notre syndicat étaient très présent.es. Notre génération s'est battue pour ce droit qui peut à tout moment être



22 SEPTEMBRE, LA CGT DE L'HÔPITAL DE MÂCON APPELAIT USAGER.ERE.S, HOSPITALIER.ERES À METTRE UN STOP À LA DESTRUCTION DE L'HÔPITAL

GREFFE SIMULTANÉE DU VISAGE ET DES MAINS



Malheureusement, le rassemblement d'une quarantaine de personnes dont un grand nombre de retraité.es ne suffiront jamais à stopper la casse de l'hôpital public et à permettre l'accès aux soins pour toute la

29 SEPTEMBRE, MOBILISATION POUR DES HAUSSES DE SALAIRES ET DE PENSIONS

Sur Mâcon à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires 300 personnes (En France: 250 000 manifestants) se sont rassemblées pour exiger des hausses de salaires et une revalorisation des pensions au minimum à hauteur de l'inflation qui atteint déjà en septembre plus de 6,1% et qui selon l'INSEE sera d'au moins 8% en fin d'année. Effectivement le point d'indice des fonctionnaires n'est augmenté que de 3,5% alors que la perte de pouvoir d'achat est estimée à 10%. Depuis 10 ans il n'y a eu aucune revalorisation.

L'augmentation des pensions est de 4%, inférieure elle aussi à l'inflation. Quant aux salariés du privé, les augmentations de salaire sont rares et



CAPTATION DES RICHESSES

👉 70 milliards d'€ de dividendes ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40. **Cela représente deux fois le total des allocations chômage versées en 2019.**

👉 À qui profite la création des richesses créées par les salariés? **60 milliards d'€/an supplémentaires ponctionnés sur le travail des salariés pour aller vers les profits.** C'est 275€ mensuels de salaire incluant les cotisations sociales par salarié du secteur privé. **Depuis 2015, la part des salaires dans la valeur ajoutée est en moyenne de 65,5% contre 71% en 1979.**

👉 Coût pour la collectivité des aides gouvernementales aux entreprises ? **C'est 150 milliards d'€/an sans contrôle.** Cela représente 25% de la masse salariale soumise à cotisations

MOMENTS DÉMOCRATIQUES

L'Assemblée Générale de notre syndicat s'est tenue le 20 septembre avec 69% de syndiqué.es présent.es.

Débat sur la situation économique et sociale et plus particulièrement celle faite aux retraité.es; bilan de notre activité revendicative sur 1 an, objectifs des actions pour l'année suivante : pouvoir d'achat, accès aux soins...et rapport financier ont jalonné les travaux.

Nous étions plus nombreux que l'an passé et 14 camarades qui ne pouvaient être présent.es (Covid, vacances, bénévolat, réunion sur Paris...) ont remis leur pouvoir pour les votes statutaires.

Votes à l'unanimité pour tous les rapports et 1 abstention sur les résolutions concernant les actions revendicatives; justifiée par le fait que nous n'étions pas assez nombreux, nombreuses pour les



engagements que cela nécessitent.

Marie-Hélène DUBOST, au poste de secrétaire générale du syndicat de 2014 à 2022 a passé la main à **Joël PERRIN** tout en étant élue nouvelle trésorière pour poursuivre le travail effectué par **Maurice FATTIER** depuis 2009. Nous avons remercié Maurice qui a géré avec brio la trésorerie depuis tant d'années, aidé par Jacques RICHARD qui continue comme adjoint à la trésorerie. La direction syndicale est complétée par Martine



Les syndicats de la localité, ceux de Tournus et Cluny ont suivi les travaux. Beaucoup de débats et de nouveaux militants qui vont s'investir dans l'activité que va déployer l'Union Locale.

Notre syndicat est intervenu sur le nécessaire renforcement en nombre d'adhérent.es CGT pour mener des actions gagnantes. Nous avons attiré l'attention sur l'indispensable continuité revendicative/syndicale quand des salarié.es partent à la retraite afin qu'ils restent

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ ???

ENTRETIEN avec Martine FREMY membre du bureau du Conseil Territorial de Santé 71 (CTS71)

Journal des Retraités (JdR) : Peux-tu nous expliquer ce qu'est le Conseil Territorial de Santé (CTS) ?

Martine FREMY (MF) : Les CTS ont été créés par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 et sont dans chaque département. L'objectif de la loi est de mettre en cohérence les projets de l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec ceux des professionnels de santé et des collectivités et prendre en compte l'expression des acteurs du système de santé et celle des usagers notamment dans une commission appelée « Formation spécifique pour les usagers ».

JdR : Tu es membre du bureau du CTS71, comment cela s'est-il fait ?

MF : La CGT m'a désignée pour siéger au Comité Départemental de l'Autonomie et de la Citoyenneté 71 (CDCA), avec 5 autres camarades de la CGT. Cette instance placée sous la responsabilité du président du Conseil Départemental vise à assurer la participation des usagers à la construction et la mise en œuvre des politiques pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Il fait des propositions au Conseil Départemental et donne son avis sur les schémas départementaux Personnes Agées et

la programmation annuelle ou pluriannuelle des moyens alloués par l'Agence Régionale de Santé et les régimes de base d'assurance vieillesse pour la politique autonomie.

Le CDCA élit en son sein 6 membres pour siéger au Conseil Territorial de Santé. Le 4 juillet, le Dr Jean-François Nicolas, maire d'Epinaç a été élu Président, et le sénateur Fabien GENET Vice-président. J'ai été élue membre du bureau du CTS.

JdR : Quelles sont les missions du CTS ?

MF : Le CTS contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du **Projet Régional de Santé** en particulier sur l'organisation des parcours de santé. Il participe à la réalisation d'un diagnostic territorial de santé et donne un avis formel sur le diagnostic de santé mentale et son projet territorial.

D'autre part le CTS est associé à la mise en œuvre de la formation et de l'installation des professionnels de santé et centres de santé et l'évolution des conditions d'exercice des professionnels de santé.

De manière générale, le CTS peut adresser au directeur général de l'ARS des propositions sur l'organisation des parcours de santé pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire.

Le bureau du CTS pourra déterminer à partir de sa propre réflexion des sujets qu'il souhaite traiter comme la prévention de proximité, l'implantation

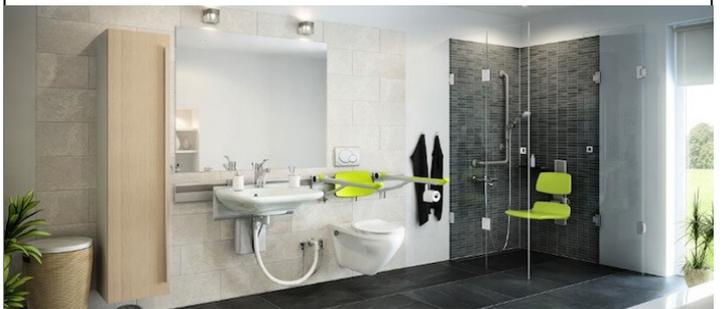


des professionnels de santé...

MF : En effet et je porterai les revendications des retraités CGT telles que l'accès aux soins, la prévention, un service public de santé et des EHPAD publics mais je ne me fais pas d'illusion, l'ARS décide toujours en dernier.

LE VIEILLISSEMENT ET LE HANDICAP NE SERONT PAS TAXÉS À MÂCON HABITAT

Depuis plusieurs années, Mâcon habitat adapte certains logements à la demande des locataires. Ces adaptations concernent les salles de bain et les WC. Elles sont demandées au titre de la perte d'autonomie avec l'âge ou bien une situation de handicap.



L'enveloppe annuelle est en moyenne de 100 000 Euros.

Sous prétexte que l'enveloppe annuelle de 100 000 € n'était plus assez conséquente, que les demandes d'adaptation des logements étaient de plus en plus nombreuses, **l'office HLM Mâcon habitat s'est décidé à faire participer aux frais de travaux les locataires.**

Pour se faire, une délibération en bureau de l'office (la CGT n'est pas représentée au bureau) instituant une participation financière des locataires avait été adoptée début 2022. Cette participation financière était située dans une fourchette de 3 % à 12 % du montant des travaux selon les revenus.

Lors du conseil d'administration du 22 mars 2022, la CGT s'est opposée vigoureusement à cette nouvelle disposition.

Pour la CGT, le vieillissement et le handicap doivent relever de la solidarité nationale. De nombreux rapports récents indiquent que l'espérance de vie en bonne santé est en diminution.

Les charges et les loyers étant déjà en forte progression au regard de l'inflation ainsi que la

Devant les arguments avancés par les administrateurs CGT, le président de l'office HLM Mâcon habitat a **retiré la délibération, bien que celle-ci avait été adoptée en bureau de l'office.**

Lors du conseil d'administration de **septembre 2022**, le président a annoncé qu'il n'y aurait pas de participation financière des locataires. Il a également annoncé la signature d'une convention avec la mutualité française qui mettra à disposition de l'office un ergonome à chaque demande d'adaptation d'un logement. **Là encore ce sont les administrateurs CGT qui avaient suggéré à l'office de se faire aider pour l'adaptation des logements.**

Ils ne sont que 2, mais leur implication démontre l'utilité d'avoir des militants CGT partout.

D'où l'intérêt de voter et faire voter le 8 décembre prochain pour la liste INDECOSA CGT aux élections des représentants des locataires. **Les candidats CGT : Georges Perot – Céline Vinauger – JL Vacher – MH Dubost – Kamel Belcacem – Fabienne Clément – Akim Daoudi et Chantal Paquet.**

Voyez l'exemple de l'énergie qui n'a jamais été aussi chère et qui grève considérablement notre pouvoir d'achat.

Il ne s'agit plus d'être vigilant mais bien d'organiser la lutte pour mettre au pas le libéralisme et la finance qui n'ont ni foi ni loi. Nous avons la responsabilité de sensibiliser nos proches et amis, nos voisins afin d'inverser la tendance. C'est la très grande majorité de nos concitoyens qui en souffre et **je vous laisse imaginer nos vies lorsque la carte Bleue aura remplacé la carte vitale.**



SÉCURITÉ SOCIALE EN DANGER

Insidieusement, les gouvernements successifs, missionnés par les lobbys affaiblissent notre meilleure conquête : la Sécurité sociale.

A force d'exonération de cotisations, de gel des salaires, de réductions des moyens, conseillés en cela par les cabinets conseil, notamment américains, des établissements, des services et des lits ferment prétextant en cela le manque de personnel. La faiblesse des salaires et la pression encouragent à démissionner.

La CPAM, la CAF, les organismes sociaux subissent des attaques similaires. Pendant ce temps, nos cotisations et les exonérations passent dans la poche des actionnaires. Il n'y a jamais eu autant de pauvreté et autant de richesse avec la complicité de l'état.

La perspective de s'accaparer le bien commun public qu'est la Sécurité sociale excite les appétits des actionnaires. Il est urgent que chacun en prenne conscience.

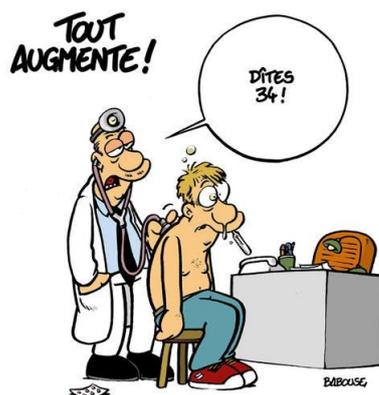
Nous avons encore la chance de bénéficier d'une institution que bien des peuples nous envient, et l'état sous prétexte de favoriser l'économie de marché

COMPLÉMENTAIRES AGIRC-ARRCO 1^{ERE} VICTOIRE DE LA MOBILISATION DES RETRAITÉS DU 6 OCTOBRE

Le 6 octobre, à l'occasion du Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco, de nombreux manifestants retraités et actifs se sont rassemblés à l'appel unitaire des organisations UCR-CGT, FSU, UNIR-Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaire, pour exiger la revalorisation de leurs retraites complémentaires

Cette initiative a été, également, portée par l'envoi de plus d'une centaine de motions de tous

les départements et des professions à la direction de l'Agirc-Arrco.



Ce climat social très revendicatif et déterminé a contraint le Conseil d'administration de décider une revalorisation des

retraites à la hauteur de 5,1 % comprenant 0,1 % de rattrapage au titre de 2021 (hic !).

Ce 1^{er} résultat est à mettre sur le compte de la mobilisation des retraités depuis des mois dans le pays, qui reste malgré tout insuffisante au regard de l'inflation prévue, autour de 8 % d'ici la fin de l'année.

De fait, c'est encore une baisse du pouvoir d'achat que vont vivre les retraités du fait des pertes cumulées des années précédentes.

L'Agirc-Arrco a les moyens de répondre aux revendications des retraités.

Les résultats de l'exercice 2021 se solde par un exercice positif de 2,6 milliards d'euros. De plus, l'Agirc-Arrco gère un portefeuille de 70 milliards, en progression de 6 milliards d'euros, en placements financiers, représentant 10 mois de prestations.

La revalorisation de 6,2 % du niveau des retraites pour 2022 et des mesures de rattrapage pour les années précédentes ne sont que justice sociale.

Pour la CGT et les organisations syndicales de retraités, il ne peut avoir un solde de tout compte avec 5,1 %



d'augmentation.

L'Union Confédérale des Retraités CGT demande l'ouverture de négociations pour redéfinir les objectifs et les critères de gestion, dominée par les choix financiers du patronat et du Gouvernement.

L'UCR-CGT s'engage dans une campagne revendicative et de reconquête du régime Agirc-Arrco au service des retraités. Elle s'inscrit de manière plus globale pour l'augmentation des retraites, le maintien du

En 71 : rassemblement le 26 octobre à 14H30 devant le MEDEF, 13 rue Georges Maugey à Chalon à l'appel de la CGT, FSU, FO, FGR-FP.

Pour le bassin mâconnais: co-voiturage prévu. R/V parking de la piscine à 13H30.

Pour s'inscrire : utiliser les coordonnées notées sur la 1ere page du journal.

Communiqué du Mouvement de la Paix du 10 octobre 2022



« Guerre en Ukraine, halte à l'engrenage de la guerre !

La France doit prendre des initiatives pour une solution politique. Après l'attaque du pont de Crimée, les frappes russes touchent des populations civiles au cœur de villes ukrainiennes.

Nous assistons impuissants en tant que citoyens à l'engrenage et l'amplification de la guerre avec son cortège de désastres et de victimes civiles innocentes.

Le Mouvement de la paix réitère sa condamnation de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Il appelle le Président de la République française à agir à tous les niveaux et à prendre, en liaison avec l'Onu toutes les initiatives politiques, de nature à obtenir l'arrêt des combats, un cessez-le-feu immédiat et une solution

Mouvement de la Paix, un soutien sans équivoque à tous ceux qui s'opposent à la guerre et à la violence comme moyen de résoudre les différends intra ou interétatiques.

« En décernant le prix Nobel de la Paix à l'avocat biélorusse Alès Bialiatski, à l'ONG russe Mémorial et au Centre pour les libertés civiles en Ukraine, le Comité Nobel a voulu distinguer une personnalité et deux organisations issues des trois pays engagés dans le conflit provoqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, donnant ainsi un signal sans équivoque de soutien à tous ceux qui s'opposent à la guerre et à la violence comme moyen de résoudre les différends entre pays ou au sein des États.

C'est un encouragement pour les forces de paix qui luttent sur place dans des conditions extrêmement difficiles, au prix de leur liberté pour les personnes et de leur existence pour les organisations et au plan international un appel à développer la solidarité avec ces acteurs de paix.

Le prix Nobel de la Paix constitue une reconnaissance de la contribution majeure des ONG pour la paix et un soutien aux citoyennes et citoyens qui s'engagent contre la guerre.

Le Mouvement de la Paix salue ce geste du Comité Nobel en faveur d'acteurs de la société civile et appelle à

COUP DE GUEULE !!!!!

30 heures. Depuis le début de la pandémie, c'est la fréquence à laquelle une nouvelle personne devient milliardaire, selon Oxfam ; généralement des investisseurs dans l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique ou la technologie.

A l'inverse, 1 million de personnes basculent

2,9 milliards d'euros

Manque à gagner pour l'État en 2017 et 2018 avec la suppression de l'ISF

Sources : University Berkeley

LES EHPAD, EN FINIR AVEC LE PRIVÉ LUCRATIF !

Les EHPAD privés à but lucratif représentent actuellement 24% du "marché". ORPEA KORIAN, DOMUSVI, BRIDGE... se battent pour « le gâteau ».

L'heure est à la nationalisation de ces groupes prédateurs qui vivent de l'argent de notre Sécurité sociale et des financements publics qu'ils pillent largement.

L'heure est à la création d'un Grand service public de la santé et de l'Action sociale



Jean-Marie DOCTEUR, camarade cheminot; investi aussi bien syndicalement que politiquement, ne ménageant jamais ses efforts malgré la maladie a rejoint le 24 janvier 2022 tous ses ami.es

Daniel CLOIX. Notre camarade était un militant salarié à la Poste (FAPT CGT). La maladie contre laquelle il a lutté courageusement pendant de nombreuses années a été la



**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Rejoignez-nous !

*Se syndiquer, c'est aussi important
en retraite qu'en activité.*

Notre seul atout : Rester solidaires et agir ensemble, chacun.e comme il, elle peut, pour être plus fort.es.

**J'adhère au syndicat CGT des retraité.es du
Mâconnais, Clunisois, Tournugeois.**

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

.....CP

Ville

Tél.....

Courriel [Facultatif].....

Signature.....

A retourner à : Syndicat CGT des Retraités Place